

PLÂTRE DE PARIS



Comble, dresse, scelle et moule.



Extra fin, extra blanc.



Idéal pour la réalisation de moulages.



CONDITIONS D'UTILISATION ET DE STOCKAGE

- Matériel de mise en œuvre : truelle, couteau à enduire.
- Nettoyage des outils : à l'eau.
- Conservation de l'enduit : 1 an, après la date d'achat, dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de l'humidité.

RECOMMANDATIONS ET PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer à une température inférieure à +8°C et supérieure à 35°C et un taux d'hygrométrie supérieur à 70%.
- Ne pas recouvrir de produit à base de ciment ou de béton.

PREPARATION DES FONDS

- Les supports doivent être durs, cohésifs, propres, sains et secs.

HYGIENE ET SECURITE

- Le port du masque est recommandé lors du ponçage.
- Apporter les résidus de produit et l'emballage à la déchetterie.
- FDS disponible sur www.quickfds.fr ou www.toupret.com
- Toutes les données techniques sont valables dans des conditions normales d'utilisation, avec une température ambiante de 20°C et une hygrométrie de 50 %.
- Les temps de séchage, de redoublement et de recouvrement sont donnés à titre indicatif et dépendent du support, de l'épaisseur appliquée, de la température et de l'humidité.

SUPPORTS

- En intérieur, s'applique sur plâtre, plaque de plâtre, carreau de plâtre, béton, ciment, parpaing, béton cellulaire, mortier, brique.

RECOUVREMENT

- Tous types d'enduits, peintures et revêtements muraux.

CARACTERISTIQUES

- Taux de gâchage : 1,5 dose d'eau pour 3 doses de poudre.
- Épaisseur d'application : illimité.
- Consommation : 0,85 kg de poudre comble un volume 1 L.
- Temps d'utilisation : 10 à 15 min.
- Recouvrement : 24 à 72 heures.
- Couleur : extra blanc.

CONDITIONNEMENT

- Etui de 1 kg.
- Sacs de 4 kg et 15 kg.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

RETROUVEZ TOUTES LES VIDÉOS D'APPLICATIONS
toupret.com



TOUPRET
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS